



EPTB
Vilaine

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne /



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Opération Natura 2000 « Marais de Vilaine »



Comité de Pilotage du site des marais de Redon et de Vilaine

Séance du 2 octobre 2020 à Rieux (56)

2020-1-2 : Présentation d'actions diverses en faveur de la biodiversité, données naturalistes et réflexions sur l'évolution de la démarche Natura

Relevé d'informations

Étaient présents :

Les services de l'Etat

RANCHERE Jacques, Sous-Préfet de Redon
GUERE Laëtitia & JIGOREL Sébastien, DDTM d'Ille-et-Vilaine

Les représentants des collectivités locales

BARATHON-BAZELLE Isabelle, Maire de Guémené Penfao
BOSSEKEY Françoise, Maire de Sainte-Marie
CLAVIER Régis, Adjoint au Maire de Massérac
COLLEAUX Jean-Yves, Maire de Langon
CRUBLET Joël, Maire de Bains-sur-Oust
DAVID Guy, Adjoint au Maire de Nivillac, Vice-Président d'Arc Sud Bretagne
DU PLESSIS Huber, Maire d'Avessac
FEUILLAS Jean-Luc, Conseiller délégué de Saint-Nicolas de Redon
GAUDICHON Jean-Michel, Maire de Sainte-Anne sur Vilaine, délégué de Bretagne Porte Loire Communauté
GERAUD Patrick, Maire de Saint-Dolay
GUIHARD Albert, Maire de Saint-Nicolas de Redon
GUILLAUME Jean-Luc, Adjoint au Maire de Redon
HEDAN Yves, Conseiller délégué de Sainte-Marie
JOUNEAU Lionel, Maire de Saint-Perreux
JOYEUX Rozenn, Conseillère municipale de Renac
LE BERRE Frédéric, Adjoint au Maire de Saint-Jean La Poterie
LE STUNFF Didier, Adjoint au Maire de Bains-sur-Oust
LEGENDRE Jacques, Adjoint au Maire de Guémené Penfao, Elu au Syndicat Chère Don Isac

LEMEE Christian, Maire de Théhillac, Elu au Syndicat Chère Don Isac
MARY Jean-François, Maire d'Allaire, Président de Redon Agglomération, Président de l'EPTB Vilaine
MEZIERE Aurélie, Maire de Plessé
MORISOT Yohann, Maire de La Chapelle de Brain
POULAIN Thierry, Maire de Rieux, Vice-Président de Redon Agglomération
RICORDEL Jérôme, Maire de Fégréac
ROBERT Joël, Adjoint au Maire de Renac
ROUXEL Julien, Adjoint au Maire de Rieux
SANCHEZ Fabrice, Maire de Massérac
SIBETH Jean-Yves, Conseiller délégué de Saint-Nicolas de Redon

Les représentant des Services, Associations ...

BASK Stéphane, Fédération de Chasse du Morbihan
BOUILLE Hélène, Animatrice Agricole Bocage au Syndicat Chère Don Isac
CHOQUENE Guy-Luc, Bretagne Vivante
COURJAL Pierrick, Fédération de Pêche du Morbihan
CONVERSY Pauline & BOUVIER Martial, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
CUDENNEC Jean & DERVIEUX Etienne, Eau & Rivière de Bretagne, Délégation du Morbihan
DE BASCHER Gonzalve & RENAUD Maryvonne, Syndicat de la Propriété Privée Rurale de Loire-Atlantique
FAUCHON Samuel, Région Bretagne
GRANDIERE Jérémy & GUERINEAU Florian, Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine
GUERIN Anne, Fédération d'Animation Rurale du Pays de Redon
PROU Nicolas, Département de Loire-Atlantique
TANNOUX David, Fédération des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine

Les représentants de l'EPTB Vilaine

LE NORMAND Anne, Coordinatrice Natura 2000, Chargée de Mission Zones Humides Natura 2000 Marais
MARTINS Myriam, Assistante du Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité
WOIMANT Stéphanie, Responsable du Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité

Étaient excusés :

CHAUVIN Bernard, Maire de Caden
DE BARMON Régis, Adjoint au Maire de Fégréac
DORE Pierre-Yves, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine
DREAN Jean-Yves, Maire de La Gacilly
GENOUEL Fabrice, Adjoint au Maire de La Gacilly, maire délégué de Glénac
GRENEUX Laurent, Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust
GROSVAILLET Philippe, Conseil Départemental de la Loire Atlantique
HERVOCHON Freddy, Conseil Départemental de la Loire Atlantique
JEGOU Philippe, Maire de Peillac
LEBAS Jean-François, Conseil Régional de Bretagne
LEBEAU Florian, Conseil Régional de Bretagne
LE CAMPION Thomas, Groupe Mammalogique Breton
MICHENOT Solène, Conseil Régional de Bretagne
PIETRUSZEWSKI Cyril, Direction Départementale de la Protection des Populations de Loire-Atlantique
RYO Bernard, Maire de Beganne
TRIBALLIER Joël, Questembert Communauté

*

* * *

M. Jacques RANCHERE, Sous-Préfet de Redon ouvre la séance en annonçant que l'EPTB Vilaine renouvelle sa mission d'opérateur local pour 3 ans et que M. Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, est élu Président de Comité de Pilotage pour 3 ans.

Jean-François MARY tient à remercier toutes les personnes pour leur participation au Comité de Pilotage et souligne le travail remarquable accompli par les mandats précédents dans l'intérêt du patrimoine naturel de nos marais et dans une approche qualifiante pour le territoire.

Fabrice SANCHEZ, Vice-président de Redon Agglomération délégué aux milieux naturels, à l'eau potable et à l'assainissement et vice-président d'Atlantic'Eau, annonce qu'il compte assurer la présidence de cette instance dans la continuité des précédents mandats, avec l'appui d'un Bureau qui s'installera lors du prochain Copil. Il souligne qu'il portera l'évolution de « Natura 2000 Marais de Vilaine » vers un classement ZPS si le Copil le confirme et vers d'autres orientations de biodiversité intégrée pour l'ensemble du territoire.

Actions de sensibilisation et de communication

Concours Général Agricole – Prairies humides

En partenariat avec le Syndicat Chère-Don-Isac, l'EPTB Vilaine a organisé en 2019 un concours agricole pour le territoire des Marais de Vilaine, décliné du Concours Général Agricole, pour les pratiques agro-écologiques de gestion des prairies humides de plaine.

4 éleveurs de bovins, ont accepté de proposer une parcelle pour ce concours, gérée par fauche puis pâturage du regain. Un jury local d'experts composé d'un agronome (Jean-Luc GAYET de la Chambre d'Agriculture des Pays de Loire), d'un entomologiste (Franck HERBRECHT du GRETELIA), d'une botaniste (Cécile MESNAGE du CBNB) et d'une spécialiste de la gestion des prairies par pâturage (Cécile PINSART de la SCOPELA) s'est rendu sur ces 4 parcelles en juin 2019, juste avant la fauche. Ces experts après échanges avec les agriculteurs sur leur pratique et gestion des parcelles, ont évalué pour chaque parcelle, à partir d'un cadre national, la cohérence entre les propriétés agro-écologiques, le mode d'exploitation, les objectifs de l'exploitant et sa valeur patrimoniale.

La séance de Comité de pilotage est l'occasion de remercier les agriculteurs pour le temps passé, pour la qualité de l'accueil qui a été réservée aux organisateurs et membres du jury, et pour l'intérêt qu'ils ont portés à cette opération : Flora et Mathieu BERTAUD du GAEC Les Prairies à Sévérac, Patrice BRISSON de Sévérac, Béatrice BALAC du GAEC de Basse Vilaine de Saint-Dolay et Gwenola et Régis DE BARMON de l'EARL La Touche Saint-Joseph de Fégréac. Les exploitants ont confié qu'ils n'avaient jamais observé leurs prairies par cette approche de diversité floristique et ils ont tous témoigné d'une grande curiosité pour la richesse des informations recueillies lors de cette journée.

La parcelle de l'EARL La Touche Saint-Joseph a été lauréate de ce concours local et un prix spécial a été décerné au GAEC Les Prairies pour l'expérimentation menée de gestion de pâturage qui commence à révéler des cortèges de végétation prometteurs pour l'intérêt agro-écologique.

Le rapport d'expertise de la parcelle lauréate a été présentée au Concours Général, elle a été sélectionnée parmi les 56 parcelles en concours pour rejoindre les 17 meilleurs résultats nationaux de sa catégorie. L'exploitant a finalement reçu le 3^{ème} Prix d'Excellence pour la gestion agro-écologique de cette parcelle. L'EPTB en partenariat avec le Syndicat Chère-Don-Isac prévoit d'organiser un prochain concours l'an prochain dans la basse vallée du Don, avec des exploitants d'Avessac, Massérac et Guéméné Penfao (report de celui de juin 2020). Une nouvelle occasion de communiquer sur le territoire Marais de Vilaine au niveau national.

Concours Plum'eaux 2019 et concours Photos 2019

Afin d'élargir le spectre des actions de sensibilisation, la démarche natura 2000 invite à faire preuve d'initiatives innovantes pour créer de l'émotion et inciter au respect de notre patrimoine naturel.

Initié par Redon Agglomération et repris par l'EPTB Vilaine, un concours de récits a été organisé au printemps 2019 en partenariat avec le réseau des médiathèques. Le thème était : « les marais » et devait s'inspirer d'une photo (un héron aux aguets d'une potentielle proie aux bords de l'eau). 36 candidats ont présenté un récit en décembre 2019 (26 en 2018).

Un concours Photos a été initié en juin 2019 en partenariat avec le Syndicat Chère-Don-Isac. Le thème : « les marais de Vilaine : prairies et biEAUdiversité » intégrant émotion et fantaisie. 16 candidats ont proposé des clichés. Les plus beaux clichés ont fait l'objet de tirage grand format et pourront être mis prochainement à disposition des élus du site Natura 2000 pour des expositions temporaires.

Journée mondiale des zones humides – Fév 2020

Plusieurs animations ont été organisées par l'EPTB pour cet événement international qui se déroule tout le mois de février : une soirée de remise des lots des concours précédemment cités, des expositions mais aussi un conte musical (« des marais et des eaux ») et une visite guidée (« au bout du monde » pour découvrir le marais de la Roche du Theil).

Mesure agro-environnementale expérimentale intégrant la jussie terrestre

A l'instar des démarches expérimentales menées en Brière et au marais de Grand Lieu pour limiter la progression de la jussie dans les prairies, l'EPTB Vilaine a porté en mai 2020 la candidature pour une stratégie propre aux marais de l'Isac, secteur du site des marais de Vilaine le plus impacté par la jussie terrestre. Le projet validé par la Région des Pays de Loire, l'EPTB Vilaine s'est employé à informer et accompagner les exploitants volontaires. Des expertises ont été établies à la parcelle par Benjamin BOTTNER, chargé de mission sur les espèces exotiques envahissantes à l'EPTB Vilaine. En définitive, 3 exploitants se sont engagés dans la mesure agro-environnementale (pendant 5 ans) et cela concerne près de 71 ha de marais. Une des souplesses qu'offre cette mesure est la possibilité de non-intervention sur les espaces les plus impactés, ce que ne permet pas une MAE habituelle. L'indemnité s'élève à 265 euros/ha/an.

Amélioration de la connaissance et initiatives locales

Campagne de baguage pour le suivi du phragmite aquatique 2020 sur les marais de l'Isac

L'EPTB Vilaine a eu l'opportunité d'assister à une campagne de baguage des passereaux palustres assurée par Romain BATARD de la LPO, sur les marais de l'Isac en aout 2020. Cette campagne s'est opérée sur une parcelle du Conseil Départemental de Loire Atlantique, sur la commune de Guenrouët. Sur 10 jours, 20 espèces différentes ont été capturées, ce qui est peu pour une roselière mais le phragmite aquatique, une espèce en danger critique d'extinction, a bien été identifié à 7 reprises avec un individu déjà bagué. Les espèces les plus capturées étaient les suivantes :

| Identifiés | Espèce | |
|------------|-------------------------|---------------------|
| 110 | Phragmite des joncs | dont 7 déjà bagués |
| 23 | Gorgebleue à miroir | dont 6 déjà baguées |
| 16 | Bruant des roseaux | |
| 15 | Rousserolle effarvatte | dont 1 déjà baguée |
| 9 | Martin pêcheur d'Europe | |
| 9 | Grive musicienne | |
| 7 | Phragmite aquatique | dont 1 déjà bagué |
| 6 | Pouillot fitis | |

Ces informations confirment l'intérêt de la préservation des mosaïques de milieux dans le marais, alternants prairies naturelles et roselières, ces espaces donnent la possibilité à ces passereaux de se protéger (végétation dense), de se nourrir (insectes nombreux) et la structure de la végétation offre un support efficace pour guetter les proies. Ces roselières sont nécessaires au phragmite aquatique. C'est un passereau en halte migratoire en fin d'été dans nos marais, où il se fait des réserves de nourriture conséquentes avant de partir vers l'Afrique.

Accompagnement du Groupe Mammalogique Breton pour la réfection des ponts

Le GMB accompagne les services du département de l'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique pour les travaux de restauration ou d'entretien sur les ponts à enjeu pour les mammifères, essentiellement pour la loutre et pour les chauves-souris. Dans ce cadre, le pont de Taudion (Sainte Marie) qui enjambe l'ancienne

Vilaine a fait l'objet d'un remplacement en 2019 du tablier composé d'une structure métallique, par un ouvrage béton. Habituellement, la corniche est jointive à l'ouvrage ou alors très espacée. L'accompagnement par Thomas LE CAMPION, salarié du GMB, a permis de la poser en laissant un espace seulement de 2 cm tout le long du pont, en amont comme en aval. Courant septembre 2020, les premières chauves-souris se sont réinstallées !

Pour information, les ponts sur les voies communales de moins de 2 m de tirant d'air, ont un fort enjeu pour la loutre d'Europe qui longeant les berges des cours d'eau, passe sur la chaussée en période de crues pour poursuivre son déplacement. C'est ainsi que plusieurs loutres sont mortes par collision routière dans le territoire de Redon lors des épisodes de crues du printemps 2020.

Pour tout conseil, contacter le GMB : au 06 99 70 74 85 (Bretagne) ou thomas.le-campion@gmb.bzh et au 06 35 15 71 03 (Loire-Atlantique)

Signalement du Lérot par le GMB

Le lérot est un petit mammifère en danger critique d'extinction. Il fréquente le bocage, les bois et les rocallles. Il consomme des fruits mais aussi des insectes, des limaces, des escargots, des œufs... Il a été observé au Pordor à Avessac et récemment à la ferme de Cranhout à Théhillac. Le GMB invite les membres du Comité de pilotage à communiquer sur cette espèce et à signaler sa présence auprès de leur service- voir contact précédemment cité.

Témoignage de la Fédération des Pêcheurs d'Ille-et-Vilaine sur la remise en eau du marais de la Roche du Theil

Florian GUERINEAU fait part de son suivi des marais de Gannedel (la Chapelle de Brain) et de la Roche du Theil (Bains-sur-Oust) au printemps. Un des objectifs pour la fédération, est de s'assurer que la gestion de ces marais par l'installation d'ouvrages hydrauliques (petits vannages), permet la reproduction du brochet. La « reproduction du brochet » est un des indicateurs de bon état de santé de nos marais pour les conditions favorables qu'elle offre au développement d'une myriade d'autres espèces inféodées aux zones humides (végétales et animales). Le succès de cet indicateur est essentiellement lié au maintien d'un niveau d'eau stable de fin février à fin avril, couvrant des prairies. A Gannedel, un troisième ouvrage devrait être mis en place prochainement par le Département d'Ille-et-Vilaine (service ENS) et au marais de la Roche du Theil, c'est la Région Bretagne qui est propriétaire des « vannages » (service voies navigables). Les observations de la Fédération au printemps (première année pour le marais de la Roche du Theil), ne laissent pas de doute à la restauration de conditions favorables pour la fraie du brochet dans ces marais avec la capture de quelques brochets, sans toutefois quantifier la réussite de cette reproduction. Le marais en eau au printemps a révélé une richesse de vie sauvage terrestre et aquatique, incroyable.

Par ailleurs, la Fédération poursuit son acquisition foncière sur le marais de la Roche du Theil, en coopération avec un éleveur volontaire pour exploiter des secteurs de ce marais par pâturage.

La Fédération a présenté un film de moins de 2 minutes qui a immergé les participants dans le marais au printemps, où ces milieux explosent de vie et invitent à la contemplation.

Témoignage de la Fédération des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine sur des suivis et sur la gestion du marais de Mussain à Redon

David TANNOUX fait savoir que la Fédération des chasseurs a acheté une dizaine d'hectares dans le marais de Mussain, sur la commune de Redon. Ces marais recèlent d'une variété de milieux avec des espaces très embroussaillées, des roselières et une jeune peupleraie dans une roselière. Un premier inventaire des oiseaux nicheurs a été établi avec 3 passages entre le 1^{er} avril et le 15 mai. Au total plus de 50 espèces ont été recensées dont la gorge-bleue à miroir. Un premier inventaire de la communauté aquatique a également été effectué mais là, le milieu a révélé une richesse moindre avec une prédominance d'écrevisse américaine, témoignage de milieux fortement dégradés. La Fédération souhaite améliorer les conditions d'accueil pour la biodiversité et elle compte y parvenir avec le soutien de l'EPTB Vilaine, ses partenaires techniques et des élus locaux.

Données naturalistes capitalisées par la Région Bretagne

Samuel FAUCHON du service des Voies Navigables informe le Comité de Pilotage de la programmation 2018-2022 de leur plan d'action biodiversité :

- Améliorer la connaissance des habitats et des espèces ;
- Différencier les modes opératoires d'entretien en fonction de la sensibilité du milieu ;
- Gérer durablement le patrimoine arboré ;
- Aménager le domaine pour la préservation/reconquête des habitats ;
- Développer une gestion qualitative (et pas seulement quantitative) des étangs d'alimentation et des annexes hydrauliques ;
- Réduire le nombre des abaissements/vidanges des biefs (enjeux piscicoles) ;
- Informer/sensibiliser les agents des voies navigables et les usagers des canaux ;
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

Concernant l'amélioration de la connaissance, la Région a récupéré des données de l'OFB, de Bretagne Vivante, du GRETI et du GMB qu'elle a implémentées dans une base de données propre à la Région. Avec les données naturalistes collectées en interne, la Région dispose désormais de près de 9 000 observations sur son territoire d'intervention, dont près de 950 sur le périmètre des Marais de Vilaine.

Samuel FAUCHON expose les différentes espèces qu'il a observées et qui sont concernées par les Directives Habitats et Oiseaux que cadrent le dispositif Natura 2000 :

| Catégorie | Nom | Directive « Habitats » Annexe II | Directive « Oiseaux » Annexe I |
|-------------|-------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Oiseaux | Aigrette garzette | | X |
| Poissons | Alose feinte | X | |
| Mammifères | Barbastelle d'Europe | X | |
| Odonates | Cordulie à corps fin | X | |
| Coléoptères | Grand capricorne | X | |
| Mammifères | Grand rhinolophe | X | |
| Poissons | Grande alose | X | |
| Poissons | Lamproie marine | X | |
| Mammifères | Loutre d'Europe | X | |
| Coléoptères | Lucane cerf-volant | X | |
| Oiseaux | Martin-pêcheur d'Europe | | X |
| Mammifères | Murin de Bechstein | X | |
| Mammifères | Petit rhinolophe | X | |

Par ailleurs, il a témoigné de la présence de plusieurs espèces menacées de disparition au regard de la régression et du mauvais état des milieux qu'ils fréquentent : le Grand-Capricorne, insecte consommateur de bois, le Lucane cerf-volant, la Loutre d'Europe, la Cordulie à corps fin, le Martin Pêcheur, le lézard des murailles, la grenouille agile, la vipère péliade. Par ailleurs, M. FAUCHON fait part de l'identification de plantes rares : l'Epipactice héléborine (orchidée sauvage) et l'Hottonie des marais qui sont inscrites sur liste rouge du massif armoricain et le jonc fleuri (espèce protégée). Elles confèrent à la Région une responsabilité forte de protection des milieux associés.

Evolution de la démarche Natura 2000 Marais de Vilaine

Meilleure prise en considération des oiseaux

Lors du Comité de Pilotage de décembre 2019, Bretagne Vivante était intervenue pour témoigner de la possibilité d'un classement des Marais de Vilaine au titre de la Directive Oiseaux (classement en Zone de Protection Spéciale). Les arguments sont rapidement réexposés, conformément à la demande du Copil de décembre 2019, pour demander une position du nouveau Comité de Pilotage.

La prise en compte d'une entité fonctionnelle de zones humides milieux littoraux-milieux intérieurs, avec la demande de label Ramsar

L'EPTB Vilaine souhaite demander le label Ramsar pour la Basse Vallée de la Vilaine comme exposé lors du Copil de décembre 2019. Ce label est attribué aux zones humides d'importance internationale pour la qualité des milieux et des espèces qu'elles recèlent. La basse vallée de la Vilaine dispose d'une diversité de milieux humides : littoraux, rétro-littoraux et intérieurs, fortement à faiblement gorgées d'eau. Le corridor naturel du cours d'eau de Vilaine, agrémenté d'abords de landes et prairies humides assure le lien fonctionnel de ces milieux pour de nombreuses espèces, en particulier les oiseaux.

Cette reconnaissance de site Ramsar peut donner une visibilité pertinente aux pouvoirs publics pour l'aménagement du territoire et contribuer à une meilleure synergie des actions publiques en faveur de la biodiversité.

Pour aller encore plus loin, réflexion pour un autre label : Territoire Engagés pour la Nature

Il s'agit d'un dispositif contractuel décliné du Plan National pour la Biodiversité est proposé par Région. Redon Agglomération envisage d'examiner la possibilité de s'y engager en considérant le site Natura 2000 Marais de Vilaine comme cœur de Nature pour le territoire. L'emprise d'éligibilité s'étendrait aux surfaces communales pour intégrer les autres espaces de nature comme le bocage, les landes sèches, les boisements... Les actions financées dans ce dispositif sont très variées et visent à faciliter la transition écologique du territoire. Ce dispositif est ouvert actuellement en Pays de Loire mais pas en Bretagne.

Le diaporama des présentations peut être transmis, par demande mail : anne.lenormand@eptb-vilaine.fr

*

* *

Les principales observations exprimées par les participants lors de ce Comité de Pilotage, sont résumées ci-après :

Un réseau de partenaires essentiel pour l'amélioration de la biodiversité

Le Président du Comité de Pilotage remercie l'engagement et la qualité du travail des partenaires techniques qui sont intervenus en séance ou qui ont transmis des informations : Syndicat CDI, GMB, LPO, Fédération des Pêcheurs d'Ille-et-Vilaine, Fédération des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine et Région Bretagne. Ce réseau de partenaires, auxquels se joignent beaucoup d'autres que ceux cités ici, est une ressource précieuse pour la mise en œuvre de Natura 2000 « Marais de Vilaine ».

Le Président de la Fédération des Pêcheurs d'Ille-et-Vilaine affirme que les pêcheurs sont bien des acteurs de la biodiversité comme l'illustre leur programme d'acquisition foncière et de restauration de frayère à brochets du marais de la Roche du Theil. Il compte bien sur l'appui du nouveau Comité de Pilotage pour poursuivre leur projet, comme il a pu le faire jusque-là.

La gestion des niveaux d'eau dans les marais : un arbitrage complexe qui ne peut se concevoir sans les utilisateurs

La progression de la jussie en milieu terrestre interpelle les élus qui craignent une amplification du phénomène par la gestion « haute » des niveaux d'eau au printemps. Un document cadre de la méthode adoptée pour définir cette gestion, intégrant la conciliation des usages (chasse, pêche, agriculteurs) et les gains écologiques attendus, serait un outil d'aide à la communication très utile pour les élus locaux.

Une gestion hydraulique « type » sur les marais semble toutefois peu pertinente au regard de la diversité des enjeux (type de milieux, espèces d'intérêt patrimonial, pratiques agricoles, loisirs) sur la cinquantaine d'entités de marais. Il est acquis que des choix de gestion peuvent être plus favorables à une espèce animale ou végétale, plutôt qu'une autre, l'important pour le territoire est de créer de la diversité écologique en faveur des espèces d'intérêt patrimonial fort.

Le Président souligne le besoin d'une réflexion à l'échelle globale pour mieux comprendre les enjeux et la méthode d'approche.

La lutte contre la jussie terrestre : des expérimentations à poursuivre

L'expérimentation menée avec la MAE Espèce Exotique Envahissante sur l'Isac doit servir pour tous les secteurs concernés pour la jussie en milieu terrestre. Le suivi par l'EPTB Vilaine et le retour d'expériences sera important à valoriser.

Le classement en ZPS et une reconnaissance de site « Ramsar » à engager

Aucun participant ne remet en cause la proposition de classement en ZPS des marais de Vilaine, ni la demande de label Ramsar. L'EPTB Vilaine va s'y employer avec l'aide de l'Etat et ses partenaires naturalistes.

Vers une démarche qualifiante pour le territoire

Le Président prévoit de rencontrer prochainement Anne PATAULT, Vice-présidente à la Région Bretagne pour étudier la possibilité d'une candidature pour Redon Agglomération, et d'éventuelles autres EPCI, pour porter un contrat Territoire Engagé pour la Nature qui donnerait de la synergie à l'action publique en faveur de la biodiversité. Par ailleurs, l'idée d'un classement en Parc Naturel Régional mérite d'y réfléchir sérieusement.

Le Président du Comité de Pilotage Natura 2000
« Marais de Vilaine »



Fabrice SANCHEZ